



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 43

LISTE DES ARBITRES DESIGNES POUR LA FÊTE DU FOOT

LE DIMANCHE 16 JUIN 2019 - PORTES LES VALENCE

AARRAB Mounir
AYDIN Aydin
BASKAL Sulyman
BEGOT Jérôme
BENDJEDDA Hakim
BENOIT Christophe
BILLON Philippe
CARROUGE Romuald
DA SILVA Patrice
DAUX Jessy
DE JESUS José
EL MARRAHI Saïd
JOLIVALT Clément
JUSTIN Alexis
KHALDI Kamal
MALOSSE Sébastien
PRADON Bastien
ROUBI Frédéric
TIRAS Lokman
VIALATTE Francis
YVON Sébastien

LISTE DES ARBITRES DESIGNES POUR LES FINALES FOOT DEVERSIFIE

LE SAMEDI 15 JUIN 2019 - MALISSARD

BEGOT Sébastien
BOURDEUX Clément
BOTTEX Richard
HAFSOUNI Maher
ORHAN Emre
NOUTAI Joseph

14^{ème} GRAND PRIX de BEACH SOCCER
Le 6 et 7 juillet 2019 à PRIVAS

COMMUNIQUE AUX ARBITRES

Comme chaque saison depuis maintenant 14 ans, le club de l'Olympique Centre Ardèche organise son traditionnel tournoi de BEACH SOCCER ouvert à de nombreux clubs.

A cette occasion, la Commission de District de l'Arbitrage engage vivement les arbitres qui le souhaitent à participer à cette manifestation sportive, et ce, d'autant plus que l'ambiance et l'accueil des arbitres sont toujours agréables.

A cet effet, les candidats sont invités à s'inscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

La liste des arbitres retenus sera ensuite envoyée au club organisateur qui prendra contact avec les intéressés pour les modalités liées à l'organisation de cet événement sportif (règlement, lieu et horaire...).

Le club souhaite la présence de 20 arbitres par journée de compétition. L'indemnité d'arbitrage sera de 50€ par journée soit 100€ pour les 2 jours. Par ailleurs, le Club de l'Olympique Centre Ardèche prendra en charge les repas et collations durant ces 2 jours de compétition.

La Commission de District de l'Arbitrage demande à tous les arbitres sélectionnés de prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité du tournoi.

COURRIERS DES ARBITRES

- NOUTAI ZINSOU Joseph : Rapport circonstancié suite à une exclusion lors de la rencontre D 4 du 26/05/2019, lu et noté
- MIGUEL David : Rapport circonstancié suite à une exclusion lors de la rencontre D 4 du 26/05/2019, lu et noté
- FEYTEL Alexis : Demande de remboursement frais de déplacement en U 17 D 4 (forfait) du 01/06/2019, lu et noté
- KRAU Soline : Demande de remboursement frais de déplacement en U 15 D 4 (forfait) du 01/06/2019, lu et noté
- BOURA Yssoufi : Rapport circonstancié suite à une exclusion et à l'arrêt de la rencontre U 17 D 3 du 01/06/2019, lu et noté

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE « ARBITRE »

La C.D.A vous informe que le dossier pour le renouvellement de votre licence « arbitre » est disponible sur le site du District, donc n'attendez pas la dernière minute pour la renouveler. Elle vous remercie par avance.

FONCTION ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U17-U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **vendredi 14 juin 2019 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche@fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des AA spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2019/2020.

INFORMATION INDISPONIBILITES

La C.D.A vous rappelle que les indisponibilités (effectuées à partir de votre compte My FFF) sont prises en compte, au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Elle vous rappelle aussi que, lorsque vous avez une **indisponibilité de dernière minute**, de prendre contact **IMPÉRATIVEMENT** avec :

1°) - La Permanence Sportive (voir sur le site du District)

2°) - Le Désignateur ou à défaut Le Président de la C.D.A.

3°) - Si vous avez un justificatif, l'adresser à la Commission des arbitres :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

AVIS AUX ARBITRES (TOURS DE COUPES EN JEUNES ET EN FEMININES)

La C.D.A vous rappelle que, lors des **FINALES de COUPES**, que se soit en jeunes (**U15, U17, U19**) ou que se soit en **Féminines.....**, « **IL N'Y A PAS DE PROLONGATIONS** » à la fin du temps réglementaire..... (80' pour les U15 et 90' pour les autres catégories) et ne pas tenir compte de ce que vous demande la tablette. Merci d'en prendre note.

RAPPEL PROCEDURE DE LA FMI

La CDA a constaté beaucoup trop d'erreurs lors de la saisie de la FMI.....

Score inversé, Remplaçants non notés, Inversement des Sanctions Administratives etc.....

Elle vous rappelle donc, qu'à la fin de la rencontre, avant de faire signer la feuille de match et **uniquement dans le vestiaire de l'arbitre** :

1°) - La présence **OBLIGATOIRE** des **deux Capitaines** (chez les adultes) ou des **deux Coachs** (chez les jeunes).

2°) - Leur signifier les faits de match pour éviter toute erreur avant de les faire signer.

3°) - **Clôturer impérativement** la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

PRESENCE DES EDUCATEURS

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est **OBLIGATOIRE** dans les catégories suivantes :

U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc et de bien le mentionner dans la rubrique « **Règlements Locaux** ».

Des vérifications seront réalisées jusqu'à la fin de la saison et l'application du règlement intérieur sera faite.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

RAPPEL : Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- FC Chabeuil : Courriel circonstancié sur l'absence de l'arbitre et sur les faits de la rencontre U 15 D 3 du 25/05/2019, lu et noté
- US Vallée du Jabron : Transfert du courriel de US Pont la Roche sur la non présentation de son équipe en U 15 D 4 le 01/06/2019, lu et noté

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT